

L'énergie

sort sans la moindre forme d'aide de la part du gouvernement, n'aident en rien à résoudre la situation énergétique; elles ne font qu'aider les finances du gouvernement. Écoutez-donc parler le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons) qui parlait d'hypocrisie à la Chambre le 13 décembre 1979. Il a déclaré et je cite:

Comment peut-on économiser le carburant dans un bateau de pêcheur? Faut-il se rendre à mi-chemin des lieux de pêche? C'est très bien de voyager en groupe à Montréal, Toronto et Vancouver, mais peut-on imaginer aller à la pêche en groupe?

Il protestait contre la taxe d'accise de 18c. et il prétendait compatir avec les pêcheurs alors que ceux-ci ainsi que les agriculteurs allaient bénéficier d'une réduction de 10c. Mais depuis cette date, ce même député a imposé une hausse de 64c. le gallon aux pêcheurs de Terre-Neuve et il ne se soucie plus d'économiser du carburant de bateau ou de la question de savoir s'ils se rendront à mi-chemin de leur lieu de pêche et devront s'arrêter là. S'ils pouvaient seulement se rendre à mi-chemin avec une taxe d'accise de 18c. le gallon, jusqu'où vont-ils se rendre avec la hausse de 64c. que le député de Burin-Saint-Georges et le gouvernement auquel il appartient leur ont imposé au cours de l'année et demi écoulée?

M. Baker (Nepean-Carleton): Ils les ont harponnés.

M. Crosbie: C'est presque ça. Voilà le genre de propos hypocrites que nous avons entendus à la Chambre le 13 décembre 1979 alors que notre tentative véritable de s'attaquer aux problèmes de notre pays a été sabotée, poignardée dans le dos par le même député d'en face qui citait si benoîtement ce soir des extraits de mon entrevue au cours de l'émission «Question Period» d'hier. Eh bien, que je sois dans l'opposition ou sur les banquettes ministérielles, j'ai bien l'intention de continuer à dire ce qui à mon avis est juste et bon pour le gouvernement et la population canadienne. Quiconque lit le texte de cette entrevue y trouvera beaucoup de choses sensées et non pas de ces foutaises choisies qu'on a pu entendre ce soir. Et ce n'est pas moi non plus qu'on entendra jamais soutenir ce genre de raisonnements hypocrites en affichant un air de sincérité pour revenir ensuite à la Chambre former le gouvernement et effectuer un revirement total en décrétant des hausses de l'essence et du mazout de chauffage auxquelles on n'aurait même jamais pensé en décembre 1979 et cela sans accorder le moindre cent d'aide aux Canadiens ordinaires, aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux boutiquiers, ou encore aux gens ordinaires de Terre-Neuve qui l'ont cru et ont envoyé cinq Libéraux siéger ici. La prochaine fois, ils n'éliront pas cinq députés libéraux. Il n'en reviendra pas un de Terre-Neuve...

M. Baker (Nepean-Carleton): En voici un qu'ils n'oublient pas.

Alors, monsieur l'Orateur, que faut-il faire? Le gouvernement réserve des surprises autrement plus désagréables aux Canadiens, car il devra un jour ou l'autre commencer à hausser le prix du pétrole à la tête du puits afin de conclure un accord sur le prix de l'énergie, de répondre aux demandes de l'industrie, de lui donner le cash-flow dont elle a besoin pour financer la prospection des régions inexploitées et des gisements sous-marins. Le gouvernement ajoutera-t-il cette mesure à toutes les hausses de taxes qu'il nous a imposées? Neuf des douze augmentations l'année dernière seulement? Que compte-t-il faire maintenant? Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources promet de réduire ces taxes de 7½c. le

gallon si l'Alberta reprend sa production. Réduira-t-il sa propre taxe? Les automobilistes de ma circonscription de Saint-Jean-Ouest doivent maintenant payer 80 p. 100 de plus qu'il y a un an sur la taxe de 64c. le gallon. Leur donnera-t-il une chance en abaissant cette taxe de 80 p. 100? Réduira-t-il la taxe d'environ 50c. si l'Alberta reprend sa production? Il n'a pas répondu à cette question l'autre jour.

Quand le gouvernement commencera-t-il donc à être honnête? Quand conclura-t-il donc un accord? Quand prendra-t-il des dispositions pour faire baisser les taux d'intérêt en renforçant le dollar canadien qui est faible à cause de la politique suivie par le gouvernement depuis dix ans, à cause de la politique énergétique nationale. Il est faible parce que le gouvernement est contre les investissements étrangers, parce qu'il est contre le secteur privé. Voilà pourquoi le dollar canadien est faible et les taux d'intérêt atteignent maintenant les 20 p. 100. Vingt pour cent! Vous étiez stupéfaits, muets d'étonnement et d'horreur face à des taux de 14 p. 100 à l'automne de 1979.

Quand donc allez-vous vous bouger, et agir dans l'intérêt du Canada? Si vous faites ce qui s'impose, nous saurons le reconnaître, bien que nous vous reprocherons toujours d'avoir menti à la population canadienne. Cela, nous ne vous le pardonnerons jamais. Mais si vous commencez à prendre les dispositions voulues, nous vous appuierons. Nous ne vous féliciterons jamais, par contre, d'avoir repris le pouvoir comme vous l'avez fait. Vous avez rampé, à plat ventre, vous glissant au pouvoir par des moyens trompeurs; maintenant, tenez-vous droits et gouvernez en dirigeants dignes de ce nom. Si vous adoptez de bonnes mesures susceptibles de résoudre le problème, vous pourrez compter sur notre appui.

Mais jusqu'ici, rien n'indique que vous ayez l'intention d'agir, que vous vous repentez ou que vous êtes disposés à faire ce qu'il faut même si vous êtes assurés de quatre années au pouvoir. De quoi souffrez-vous donc? Pour l'amour du ciel, commencez à agir comme un gouvernement se doit de le faire pour le bien du pays, le Canada.

Des voix: Bravo!

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, c'est un grand honneur pour moi de prendre la parole après le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) parce qu'il donne toujours un spectacle grandiloquent et fanfaron, mais qui n'est en fait que de la foutaise. Il a consacré beaucoup de temps à parler de l'accord extraordinaire que son gouvernement avait conclu avec l'Alberta, bien que personne n'ait vu de document qui faisait état d'une entente de cette nature, et j'aimerais aborder ce point.

Il paraît que c'est très simple pour un gouvernement fédéral conservateur et un gouvernement conservateur en Alberta de conclure un accord. Il faut évidemment se souvenir que le baril de pétrole se vendait à l'époque entre \$15 et \$16, alors que le cours mondial était de \$26 ou \$27. Il n'y avait pas encore entre ces deux prix le vaste écart qui existe aujourd'hui et auquel l'Alberta et les autres provinces productrices se butent toujours. Pourtant, malgré l'avantage politique d'avoir deux gouvernements conservateurs, on n'a pas conclu d'accord. Par ailleurs, je crois que les recettes que le gouvernement allait réaliser grâce à la taxe d'accise de 18c. le gallon, ce qui revient à environ \$6.35 le baril, auraient surtout servi, après un an, à payer le programme de déduction de l'intérêt hypothécaire et